

Louis Joseph DROUVAIN

96^e Dr
 Drouvain
 Louis Joseph

L'an mil huit cent vingt sept, le Di-huit Août, onze heures du matin en la maison Commune, pardevant nous Louis Joseph Obert, maire officiel de l'état civil de la Commune de Wizermes, arrondissement communal de Saint-Omer, Département du pas de Calais, sont comparus Pierre Joseph Derminghem âgé de trente deux ans profession de Charbonnier, et Louis Joseph Hintebert âgé de trente deux ans profession d'Instituteur, tous deux domiciliés en cette Commune, le premier oncle du Défunt le second cousin dudit Défunt, lesquels nous ont déclaré qu'au huit trois heures du matin, est décédé en la maison de son père et se en cette Commune, Louis Joseph Drouvain âgé de vingt

5^e f.

cinq jours né et domicilié en cette Commune, fils légitime de Romain Drouvain profession de tailleur d'habit domicilié à Wizermes et de Catherine Josephe Derminghem son épouse, nous étant assuré du décès par notre transport au près de la personne décédée, nous en avons sur le champ dressé le présent acte. Lecture faite les deux témoins ont signé avec nous.

L. J. Hintebert P. J. Derminghem
 Obert